

Rapport sur les cinq premiers intermédiaires de marché sur l'année 2022

1. Contexte réglementaire

L'article 27 de directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (directive MIF 2) et l'article 65 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la commission du 25 avril 2016 imposent à CDC Placement d'établir et de publier une fois par an, pour chaque catégorie d'instruments financiers (actions et instruments assimilés, obligations...) le classement des cinq premiers intermédiaires en termes de volumes de négociation auxquelles elle a transmis des ordres de clients au cours de l'année précédente et de transmettre des informations synthétiques sur la qualité d'exécution obtenue.

Ce rapport ne concerne que les ordres transmis par CDC Placement à des intermédiaires pour le compte de ses clients « non professionnels » et « professionnels », dans le cadre de son activité de réception transmission d'ordres (RTO).

2. Lecture des tableaux

Modalités d'exécution des ordres

- **Ordre passif** : ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a apporté de la liquidité. L'exécution de l'ordre passif n'est pas immédiate, il s'agit principalement d'ordres limités qui limitent ou bornent le cours d'exécution.
Exemple : ordre « à cours limité » attendant une éventuelle exécution.
- **Ordre agressif** : ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a absorbé de la liquidité. L'exécution de l'ordre agressif est immédiate, il s'agit principalement des ordres qui ne limitent pas le cours d'exécution.
Exemple : ordre « au cours du marché » s'exécutant sans condition de limite de cours
- **Ordre dirigé** : ordre pour lequel le client a spécifié par avance la plate-forme d'exécution.

NB : cette information est non significative dans le cas où l'intermédiaire exécute un très petit nombre d'ordres pour une ou plusieurs catégories d'instruments financiers.

Définition d'une plate-forme d'exécution

Une plateforme d'exécution est un marché réglementé (Ex.Euronext), un MTF (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation. Ex. Turquoise), un OTF (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation), un internalisateur systématique, un teneur de marché ou un autre fournisseur de liquidité - (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565).

Catégorie d'instruments financiers traités par CDC Placement

- Actions et instruments assimilés : **actions** (ordinaires, de préférences), **bons** (actions, jouissance, produits divers, indices)
- Trackers/ETF : **ETF SICAV, ETF Fonds, ETF Fonds indiciels**
- Instrument du marché monétaire : **bon du trésor, certificat** (indexé, indexé EMTN, OAT), **titre** (participatif, subordonné, subordonné convertible)
- Obligations : **obligation** (ordinaire, assimilable au Trésor)

3. Classement des cinq intermédiaires par catégorie d'instrument (réception et transmission d'ordres pour compte de tiers-clients non professionnels)

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés- actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Moins d'une transaction en moyenne par jour	Non				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volume de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
ODDO BHF SCA LEI-9695002I9DJHZ3449O66	100,00%	100,00%	61,63%	38,37%	0,00%

Catégorie d'instruments	Instruments de dette - Instruments du marché monétaire				
Moins d'une transaction en moyenne par jour	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volume de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
ODDO BHF SCA LEI-9695002I9DJHZ3449O66	100,00%	100,00%		100,00%	

Catégorie d'instruments	Instruments de dette - Obligations				
Moins d'une transaction en moyenne par jour	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volume de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
ODDO BHF SCA LEI-9695002I9DJHZ3449O66	100,00%	100,00%	100,00%		

Catégorie d'instruments	Trackers/ETF				
Moins d'une transaction en moyenne par jour	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volume de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
ODDO BHF SCALEI-969500219DJHZ3449O66	100,00%	100,00%	76,58%	23,42%	0,00%

4. Classement des cinq intermédiaires par catégorie d'instrument (réception et transmission d'ordres pour compte de tiers-clients professionnels)

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés- actions & certificats représentatifs Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Moins d'une transaction en moyenne par jour	Non				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volume de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
ODDO BHF SCA LEI-969500219DJHZ3449O66	34,87%	25,00%	100,00%		
EXANE LEI-969500UP76J52A9OXU27	24,65%	15,97%	100,00%		
VIRTU EUROPE TRADING LIMITED LEI-213800EEC95PRUCEUP63	21,31%	15,28%	100,00%		
KEPLER CHEVREUX LEI-9695005EOZG9X8IRJD84	9,25%	20,83%	100,00%		
SOCIETE GENERALE LEI-O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	5,16%	19,44%	100,00%		

5. Résumé annuel sur la qualité d'exécution

a) Critères d'évaluation de la qualité d'exécution

Le service de « réception et transmission d'ordres » consiste, pour CDC Placement, à recevoir les ordres de ses clients portant sur des instruments financiers, et à les transmettre à un autre prestataire de services d'investissement (ou PSI) en vue de leur exécution.

Lorsqu'il transmet à des intermédiaires les ordres qu'il a reçus de ses clients pour exécution, CDC Placement prend toutes les mesures suffisantes pour obtenir la meilleure qualité d'exécution possible et favoriser l'intégrité des marchés. Pour remplir cette obligation, CDC Placement a établi une politique qui sélectionne, pour chaque catégorie d'instruments, le ou les intermédiaires auxquels les ordres sont transmis : on parle alors de Meilleure Sélection.

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la Politique de meilleure sélection qui est disponible sur notre site internet.

b) Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

CDC Placement transmet les ordres de ses clients à ses intermédiaires. Par conséquent, il n'y a pas de liens étroits, de situation de conflits d'intérêts ou de participation commune avec les plateformes utilisées pour exécuter les ordres de ses clients.

c) Accord avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

NEANT

d) Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution

NEANT

e) Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres

NEANT

f) Autres critères privilégiés par rapport au prix et coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels

NEANT : le premier des critères appliqués par CDC Placement est le meilleur coût total payé par le client. Les autres critères n'ont pas été privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats.

g) Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

NEANT

h) Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

NEANT